

GRAND PRIX ET TROPHÉE DES GRAVES ET DU SAUTERNAIS

Golf des Graves et du Sauternais - 04-05 septembre 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. **Un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le 27 août à minuit faute de quoi l'inscription sera refusée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. Les joueurs sont répartis entre :

1. **Grand Prix :**
 - 1^{ère} et 2^{ème} séries Hommes : **index ≤4,4 et de 4,5 à 8,4.**
 - 1 série Dames : **index maximum 11,4.**
2. **Trophée :**
 - 1 série Hommes : index compris entre 8,5 et 25.0.
 - 1 série Dames : index compris entre 11,5 et 25.0.

Note 1 : L'index pris en compte sera celui à la date limite d'inscription le 27/08/10.

Note 2 : Le départage se fera sur les 18, 9, 6 etc. derniers trous. Pour le Grand Prix seulement, en cas d'égalité pour la première place des 1^{ères} séries, le départage se fera en Play Off mort soudaine. Si le Play Off ne pouvait se dérouler, le départage s'effectuerait selon la méthode des 18, 9, 6 etc. derniers trous.

Note 3 : Les départs se feront le 1^{er} jour, par série et ordre croissant des index, les séries du G.P. partant en premier. Le deuxième jour, dans l'ordre inverse des résultats du premier jour, les séries du G.P. partant en dernier si les conditions météo le permettent.

Note 4 : La Limitation du Champ de joueurs se fera par l'ordre des index. Le nombre de participants G.P. + Trophée, sera limité à 120, priorité étant donnée aux joueurs du G.P.

III - ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le 27/08/10 à minuit par écrit au Golf des Graves et du Sauternais (Lac de Seguin - 33210 - St Pardon de Conques) en donnant les **noms, prénoms, index et n° de licence**. Aucun engagement ne sera accepté par téléphone. Les engagements doivent être accompagnés des **droits d'inscriptions** fixés comme suit :

- Adultes : **50 €** (membres 25 €)
- 25 ans et moins : **25 €** (nés de 1985 à 1991)
- 18 ans et moins : **15 €** (nés en 1992 et après)

Ces droits d'engagement comprennent le green-fee de la journée d'entraînement, les greens-fees des 2 journées de compétitions et le droit d'engagement à la compétition. Aucune annulation survenant après le 01/09 à minuit ne pourra faire l'objet d'un remboursement, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

- **Grand Prix :** Les 2 premiers en BRUT des séries Hommes et Dames recevront un souvenir. Le vainqueur du Grand Prix Messieurs sera le joueur ayant rendu le meilleur score des 1^{ères} ou 2^{èmes} séries amateurs.

- **Trophée :** Les premiers en BRUT et en NET Hommes et Dames recevront un souvenir, le brut primant le net.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.